

Décision

Générale

colonial

Décision n° 433-218-1914 Mutation.

n° 433-218-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 décembre 1914

Numéro JO

n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro

31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant Guyomarch a été chargé du service du recrutement et des réserves de la Colonie, en remplacement de M. le Sous – Lieutenant Chaudron, rapatrié, avec droit en cette qualité, et à compter du 1er Décembre 1914 date à laquelle il a pris le service, à l'indemnité réglementaire.